



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

07 février 2018

L'argent des usagers pour le service public national de la distribution de l'électricité

ENEDIS met en place un plan social de grande ampleur et supprimera, a minima, 2 000 emplois d'ici 2020. Les premiers salariés impactés seront ceux de l'exploitation. Dans la foulée, un chantier sans précédent de réduction des implantations territoriales est mis en œuvre dès cette année.

Sous injonction du Groupe EDF, ENEDIS opère depuis fin 2016 une rupture avec la politique de redressement industriel initiée depuis 2010.

Les économies de tous ordres sont à l'ordre du jour pour maintenir un niveau de rentabilité élevé et servir un niveau de dividende de 83 % du résultat net de l'entreprise à sa maison mère.

Aux suppressions d'emplois et à la réduction des implantations territoriales s'ajoutent :

- la poursuite de réorganisations touchant tous les secteurs d'activité de l'entreprise,
- l'annonce d'une remise en cause de la plupart des accords sociaux structurants les services d'exploitation (conditions d'exercice de l'astreinte et temps de travail),
- une modération salariale, qui est la norme dans la branche professionnelle des IEG.

Cette situation conduit ces derniers mois à une forte tension et une réelle dégradation des relations sociales. Le conflit social majeur de 2009, mené en réponse à une situation qui présentait beaucoup de similitudes, est dans toutes les têtes...

Or, le tarif « TURPE 5 » négocié avec le régulateur (la CRE) a validé la plupart des trajectoires présentées par ENEDIS et donné les moyens en conséquence.

Manifestement, ENEDIS a décidé de ne pas respecter ces trajectoires, toutes révisées très fortement à la baisse, uniquement pour compenser le manque à gagner issu d'un taux de rémunération des capitaux investis retenu par le régulateur inférieur à sa demande.

C'est ce que démontre l'expertise menée par le CCE d'ENEDIS sur les derniers plans à moyen terme de l'entreprise qu'il a pu étudier.

La CGT dénonce cette logique financière de court terme qui revient à détourner de ses objectifs l'argent payé par les usagers au travers de leur facture d'électricité.

Face à cette dérive, il est nécessaire que l'État prenne ses responsabilités pour contrôler l'utilisation des moyens octroyés au distributeur d'électricité et garantir sa réelle autonomie de gestion.

Il y a urgence si on considère l'intérêt de conforter un service public national de la distribution d'électricité essentiel aux solidarités et aux équilibres territoriaux, et qui a fait la preuve, ces dernières années, de sa capacité à répondre aux besoins du pays au meilleur rapport qualité prix.

Chacun peut mesurer la nécessité de ne pas fragiliser une organisation dont la robustesse et la pertinence s'illustrent lors de chaque événement climatique et qui se pose aujourd'hui comme un

Contact Presse
Hervé BEQUET
06 09 68 54 94
hbequet@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies

outil majeur dans la mise en œuvre de la transition énergétique.

Interlocuteur dossier :

Bruno BOSQUILLON : 06 69 67 99 71

Contact Presse
Hervé BEQUET
06 09 68 54 94
hbequet@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies